

1919 [- source -]

Ma chère Maman,
voici donc la paix signée. Il reste à la faire exécuter par l'ennemi, car tel que nous le connaissons, il ne fera rien, il ne cédera rien, il ne paiera rien, qu'on ne le contraigne à faire, à céder, à payer, et non pas seulement au moyen de la force, mais bien par la dernière brutalité. C'est le seul procédé à employer à son égard. Ses engagements sont une fumée, sa signature une mauvaise plaisanterie. Heureusement nous tenons, et il nous faut absolument garder, la rive gauche du Rhin. Les motifs d'y demeurer ne manqueront certes pas, car je ne crois pas une seconde à des paiements sérieux d'indemnités de la part de l'Allemagne. Non pas certes qu'elle ne puisse payer, mais parce qu'elle ne le veut pas. Nous allons donc nous heurter de suite à toute cette science de chicanes gémissantes, de délais prolongés, d'entêtements sournois, qui est la plus claire aptitude de cette race. [...] Au fur et à mesure des années, l'Allemagne se redressant deviendra plus arrogante, et finalement ne nous paiera pas à beaucoup près ce qu'elle nous doit. Il faut craindre du reste que nos alliés ne soient d'ici à très peu de temps nos rivaux et ne se désintéressent de notre sort. La rive gauche du Rhin devra donc nous rester.

De Gaulle, C.: *Lettres, notes et carnets (1919–1940)*, Paris 1980, p. 45.

1946 [- source -]

[...] Notre action a pour but d'installer la France ici. Nous obéissons à une sorte de vocation historique de notre pays qui fut rompue dans le passé à plusieurs reprises et que nous venons, pour la dernière fois et selon l'occurrence la meilleure, de réaliser enfin. Etablir la France ici, cela veut dire d'abord donner à la France la disposition des territoires qui, de par leur nature, font corps avec elle. J'entends par là ceux de la rive gauche du Rhin, le Palatinat, la Hesse, la Prusse rhénane et la Sarre. Ces contrées, qui sont toutes dépendantes les unes des autres, ce Palatinat qui prolonge notre Alsace, cette Hesse qui est à l'endroit où arrivent sur le Rhin ces vallées qui nous mènent avec le Main et vers le Danube, cet Eifel, qui, en fait, est le prolongement de nos Ardennes et encore cette ville de Cologne par où passe la ligne la plus courte entre Paris et Berlin, ces pays doivent, comme je viens de le dire, faire corps avec la France.

S'agit-il d'une annexion ? Non pas; du reste, je ne veux pas jouer sur les mots. Ce doit être une union économique et morale, une présence, un contrôle indéfini. [...]

Quant au reste des Allemagnes, elles suivront leur destin, triste destin. L'Allemagne divisée, ruinée, livrée à des autorités différentes dont chacune a sa conception opposée aux autres, cette Allemagne ainsi livrée au malheur, sans possibilité immédiate de relèvement, s'orientera tout naturellement vers le pays qui lui offrira le plus de chances de redressement, le plus de possibilités, qui lui offrira de reprendre une place en Europe.

De Gaulle, C.: *Allocution prononcée „au Kurhaus“ à Baden-Baden le 5 octobre 1945*, Charles de Gaulle: *Lettres, Notes et Carnets, vol. VI 1945–51*, Paris 1984, p. 95–98.

CONSIGNE

- 1) Lisez les textes et donnez-leur un titre.
- 2) Décrivez la position de De Gaulle face à l'Allemagne. Comment De Gaulle décrit-il l'Allemagne ? Les Allemands ? Quelles conséquences (politiques) cela a-t-il ?

TABLEAU/ HORIZON D'ATTENTE

| 1919 | 1945 | 1962 |
|---|--|---|
| L'Allemagne est « ennemie ». | L'Allemagne est « divisée, ruinée ». | Les Allemands sont un grand peuple („... ein großes Volk...“). |
| L'Allemagne reste l'ennemi dangereux, « il ne fera rien, il ne cédera rien, il ne paiera rien ». | L'Allemagne est « livrée à des autorités différentes dont chacune a sa conception opposée aux autres ». | L'Allemagne (de l'Ouest) est partenaire dans l'affrontement Est-Ouest. („bei der großen Auseinandersetzung in der Welt, die sie in zwei getrennte Lager aufspaltet“.) |
| « Heureusement nous tenons, et il nous faut absolument garder, la rive gauche du Rhin. » – « La rive gauche du Rhin devra donc nous rester. » | « ... donner à la France la disposition des territoires qui, de par leur nature, font corps avec elle... » | L'avenir commun franco-allemand est la base de l'unité européenne („der Grundstein, auf dem die Einheit Europas errichtet werden kann und muß“). |
| Protection contre une Allemagne qui se redressera → sécurité | Présence et contrôle français en Allemagne, → sécurité | Partenariat franco-allemand dans une Europe unie (→ sécurité !) |